

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 4 FEVRIER 2022**

Présents : Mmes VANNI Sophie, WAGNER Catherine, HOFFMANN Capucine, DE MOURA Pascale, DYCZKO Michèle.

Mrs NUCCI Kévin, KNOPPIK Eric, TRIPODI Dominique, SPICK Martial, BENHALIMA Mohamed, RACHIELE Olivier, MARQUEZ Joffrey, BOUDINET Eric.

Excusés : Mmes HACQUIN Delphine, RACHIELE Stéphanie, TRIPODI Marine, ENGRAND Sandrine, BOUTTER Christelle, Mrs CANTELE Jean, LEGRAND Marc, MARTINELLI Tristan, BRONDEAU Rocco.

Absent : Mr BALLIN Gilles

Procurations : Mme HACQUIN Delphine a donné procuration à Mr MARQUEZ Joffrey, Mme RACHIELE Stéphanie a donné procuration à Mme DE MOURA Pascale, Mme TRIPODI Marine a donné procuration à Mr TRIPODI Dominique, Mme ENGRAND Sandrine a donné procuration à Mme WAGNER Catherine, Mme BOUTTER Christelle a donné procuration à Mr SPICK Martial, Mr CANTELE Jean a donné procuration à Mr BOUDINET Eric, Mr LEGRAND Marc a donné procuration à Mr BOUDINET Eric

POINT N° 1 : ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57 AU 1^{ER} JANVIER 2023

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable au passage à la nomenclature budgétaire et comptable M57 par anticipation au 1^{er} Janvier 2023.

POINT N° 2 : TARIFS POUR LES ACTIVITES 2022

Le Conseil Municipal a validé les tarifs pour les activités à destination des adolescents pour l'année 2022.

POINT N° 3 : ORGANISATION D'UN DEBAT SUR LA POLITIQUE DE PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE (PSC)

Un débat, sans vote, a été organisé lors de la séance du Conseil Municipal pour informer des obligations des employeurs territoriaux concernant la participation à la prévoyance à compter du 1^{er} janvier 2025 ainsi que la participation à la complémentaire santé à compter du 1^{er} Janvier 2026 du personnel communal.

POINT N° 4 : HABILITATION DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA MOSELLE L'AUTORISANT A PASSER UNE EVENTUELLE CONVENTION DE PARTICIPATION SANTE

Le Conseil Municipal a accepté que la collectivité se joigne à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation pour le risque santé que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Moselle va engager pour une mise en œuvre au 1^{er} Janvier 2023.

POINT N° 5 : FRAIS DE DEPLACEMENT DU PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable à l'unanimité, à la revalorisation de l'indemnité forfaitaire de repas des personnels communaux dans le cadre des formations et missions.

POINT N° 6 : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ORNE MOSELLE – APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION (CLECT)

Le Conseil Municipal a émis à l'unanimité, un avis favorable au rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées. Pour la Commune de MONTOIS-LA-MONTAGNE, l'attribution de compensation s'élève à 277 099,91 € en 2021.

POINT N° 7 : DESIGNATION D'UN DELEGUE TITULAIRE AU SYNDICAT MIXTE DE GESTION FORESTIERE DU VAL DE METZ

Le Conseil Municipal a désigné Monsieur KNOPPIK Eric, délégué titulaire, au Syndicat Mixte de Gestion Forestière du Val de Metz en remplacement de Monsieur CLAUSSE Nicolas, démissionnaire du Conseil Municipal.

POINT N° 8 : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT TITULAIRE A LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)

Le Conseil Municipal a désigné Monsieur NUCCI Kévin, représentant titulaire, à la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) en remplacement de Monsieur CLAUSSE Nicolas, démissionnaire du Conseil Municipal.

POINT N° 9 : COMMISSIONS COMMUNALES – DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION FETES ET CEREMONIES

Le Conseil Municipal a voté la nouvelle liste des membres de la commission fêtes et cérémonies.



L'Adjoint au Maire,
Kévin NUCCI